



Entente pour l'admission d'élèves de la Commission scolaire du Yukon (CSFY) à l'école Virtuelle du CSFCB

Introduction

La CSFY dessert une petite population d'élèves. L'accès à un éventail diversifié de cours pour les élèves francophones du secondaire est une problématique réelle au Yukon. C'est pourquoi, la CSFY a fait une demande pour la création d'une entente afin que les cours de l'école Virtuelle soit disponibles pour les élèves francophones du Yukon.

Points importants de l'entente

La CSFY demande que le CSFCB:

- permette aux élèves de la CSFY de s'inscrire aux cours de l'école Virtuelle du CSFCB;
- permette aux enseignants et enseignantes de la CSFY d'avoir accès aux cours de l'école Virtuelle du CSFCB et de les modifier afin d'adapter les cours au curriculum applicable au Yukon;
- permette aux enseignants de la CSFY d'utiliser la plateforme Moodle pour créer leurs propres cours répondant aux besoins locaux.

Recommandations

CONSIDÉRANT QUE les programmes d'études de la Colombie-Britannique sont les mêmes que ceux utilisés au Yukon;

CONSIDÉRANT QUE la CSFY s'est basée sur une entente faite avec l'Alberta pour déterminer le contenu de l'entente actuelle, nous recommandons que :

Les élèves de la CSFY puissent s'inscrire aux cours de l'école Virtuelle du CSFCB.

Les enseignants de la CSFY puissent utiliser la plateforme Moodle pour créer leurs propres cours répondant aux besoins locaux..

CONSIDÉRANT QUE le CSFCB a déboursé de larges sommes d'argent pour la création des cours offerts à l'école Virtuelle , nous recommandons que :

Les cours de l'école Virtuelle du CSFCB ne soient pas vendus à la CSFY afin que les enseignants et enseignantes de la CSFY puissent y avoir un accès libre et qu'ils puissent les modifier et les adapter.

CONSIDÉRANT QUE les frais encourus par le CSFCB pour la maintenance des ressources technologiques et;

CONSIDÉRANT le montant des allocations reçues du ministère de l'Éducation par élève, nous recommandons que :

les frais de service reliés à cette entente soient déterminés comme suit:

Demandes de la CSFY	Propositions du CSFCB
Cotisation de base *	
Frais d'adhésion: Les frais d'adhésion sont calculés en fonction des services requis <ul style="list-style-type: none"> 1 000 \$ pour obtenir une zone sur la plateforme des cours virtuels Prorata par élève: Coût par élève (nombre en date du 30 septembre) <ul style="list-style-type: none"> 22,80 \$ / élève 	Frais d'adhésion: Les frais d'adhésion sont calculés en fonction des services requis <ul style="list-style-type: none"> 1 000 \$ pour obtenir une zone sur la plateforme des cours virtuels pour la période du contrat (2 ans) Prorata par élève: Coût par élève (nombre en date du 1er octobre et 1er mars) <ul style="list-style-type: none"> 25,00\$ / élève
Cotisation pour les services de l'école Virtuelle *	
Pour inscrire un élève sous la tutelle de l'école virtuelle du CSFBC les frais sont les suivants : Cours de Français 8 et 9: <ul style="list-style-type: none"> 300 \$ / élève Tout autre cours: <ul style="list-style-type: none"> 60 \$ / crédit 	Pour inscrire un élève sous la tutelle de l'école Virtuelle du CSFBC, les frais annuels sont les suivants : Cours de Français 8 et 9 : <ul style="list-style-type: none"> 300 \$ / élève* Tout autre cours menant à l'obtention de crédits : <ul style="list-style-type: none"> 565 \$ / élève* <p>*Les frais sont basés sur le calcul suivant : environ 75% du montant alloué par élève en Colombie-Britannique 412\$ / élève de 8e et 9e année 753,75 \$ / siège pour les élèves de 10e à 12e année</p> <p>À noter: les frais de déplacement et les coûts reliés aux cours-projet ou aux cours de métiers de l'école Virtuelle ne sont pas la responsabilité du CSF ou de l'école Virtuelle du CSF.</p>
Frais pour le soutien technique * (sous la tutelle de l'école Virtuelle et du Service de la technologie)	
75,00 \$ / heure	75,00 \$ / heure

* La facturation à la CSFY serait faite annuellement à une date prédéterminée dans le contrat.

À noter: La CSFY possède un service d'enseignement à la maison à travers son école Nomade. Celle-ci vise à desservir les élèves francophones dont les parents ont choisi de faire l'école à la maison. Au cours de l'année 2017-2018, l'école Virtuelle du CSF aimerait s'informer du fonctionnement de cette école et peut-être faire un partenariat avec la CSFY afin d'offrir un service francophone similaire en Colombie-Britannique.